



UN NOUVEL ACHAT GROUPE D'ÉNERGIE POUR FAIRE BAISSER VOS FACTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

La Communauté de communes Millau Grands Causses relance un achat groupé d'énergie pour les citoyens. Le principe : en se regroupant, les habitants des 15 communes peuvent faire baisser de 15% leurs factures de gaz et d'électricité et ainsi économiser en moyenne 250 euros par an. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. Voici comment ça marche.

Publié le 24 août 2026

Suite au succès rencontré lors de la première édition en 2025, la Com'com relance un achat groupé d'énergie pour faire baisser la facture de gaz et/ou d'électricité des citoyens, un poste de dépense incontournable, dont le prix est en constante augmentation.

Pour mener cette opération, la Com'com s'associe à "Acheteons Groupé", spécialiste des mécanismes de l'achat groupé qui apporte son expertise pour la réalisation de l'appel d'offres, ainsi que l'étude et le choix des offres lauréates.

Comment ça marche ?

1- Inscription

<https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/un-nouvel-achat-groupe-denergie-pour-faire-baisser-vos-factures-de-gaz-et-deelectricite-3890?>

Vous avez envie de bénéficier des tarifs avantageux et de faire baisser vos factures d'énergie ? Il suffit de s'inscrire en renseignant les données de votre logement ou local (adresse et point de livraison gaz ou électricité) :

<https://achetonsgroupe.org/millau-grands-causses/> 

- **L'inscription est gratuite et sans engagement.** Le nombre fait le force, plus il y a aura de personne inscrite, plus l'offre négociée sera avantageuse.

Qui peut s'inscrire ?

Les particuliers, professionnels, associations et les copropriétés, peuvent s'inscrire à l'achat groupé d'énergie. Il n'est pas obligatoire d'habiter le territoire de la Communauté de communes, alors parlez-en autour de vous !

2- L'appel d'offre

En octobre 2026, un appel d'offres est réalisé auprès des fournisseurs d'énergie, pour obtenir des "tarifs de gros" : plus il y a d'inscrits et plus les fournisseurs feront baisser leurs tarifs habituels.

- **En moyenne, cela représente une économie de 250 euros par an et par foyer**

3 - Présentation des offres

En novembre 2026, une fois les fournisseurs choisis et les tarifs fixés, les offres sont envoyées aux inscrits par mail, qui sont libres d'en **bénéficier ou d'y renoncer**. Si l'offre leur convient, ils peuvent passer commande directement auprès du fournisseur grâce à un code promotionnel ou un coupon.



Le changement de fournisseur d'énergie est gratuit, vous pouvez changer de fournisseur à tout moment.

Comment s'inscrire ?

L'inscription au regroupement, gratuite et sans engagement, ouverte à tous jusqu'au 28 février 2025, se fait en ligne :

achetonsgroupe.org/millau-grands-causses 

Quel est le rôle de la Communauté de communes ?

Le rôle de la Communauté de communes Millau Grands causses est rassembler les usagers et de les inciter à se regrouper, puis de les mettre en relation avec son partenaire **Achat groupé**, chargé de sélectionner l'offre d'énergie la plus pertinente.

<https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/un-nouvel-achat-groupe-denergie-pour-faire-baisser-vos-factures-de-gaz-et-deelectricite-3890?>

Si vous décidez de souscrire, vous êtes alors mis en contact directement avec le fournisseur d'énergie. La Communauté de communes n'intervient pas dans la souscription des contrats entre vous et le fournisseur d'énergie.

SOUSCRIPTION AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2026 :

<https://achetonsgroupe.org/millau-grands-causses/> 



Le bilan de l'opération 2025



Dans un contexte de flambée des coûts énergétiques, la première opération d'achat groupé d'énergie proposée par la Com'com en 2025 a connu un succès : 2030 foyers se sont inscrits pour 990 souscriptions et 127 professionnels se sont inscrits, pour 32 souscriptions. Le gain moyen annuel pour un foyer est estimé à 250 euros. Soit une économie de 245 000 euros par an estimée à l'échelle du territoire !



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30